

Image not found or type unknown



La loi des associations 1901 en résumé

Fiche pratique publié le **11/09/2014**, vu **1322 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 constituent les deux textes fondamentaux sur lesquels repose le fonctionnement des associations. En voici le texte intégral.

L'article 1 de la loi 1901 donne toute leur valeur aux statuts de l'association. Les statuts constituent ainsi la loi des membres les ayant adopté et de tous ceux qui, par la suite, adhéreront à l'association. Ils viennent fixer son organisation interne et déterminer les droits et obligations des membres de l'association ainsi que des organes chargés d'assurer l'administration et la gestion de l'association.

[Voir le détail](#)